



Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 42

Février 2016

Assemblée générale des Amis du Parc Samedi 27 février 2016 à 9h30 à la Mairie de Renwez



Si l'hiver ne fait pas son devoir en mois de décembre et janvier, au plus tard il se fera voir au deuxième de février.

Espèces invasives, un danger pour notre biodiversité et nos paysages !

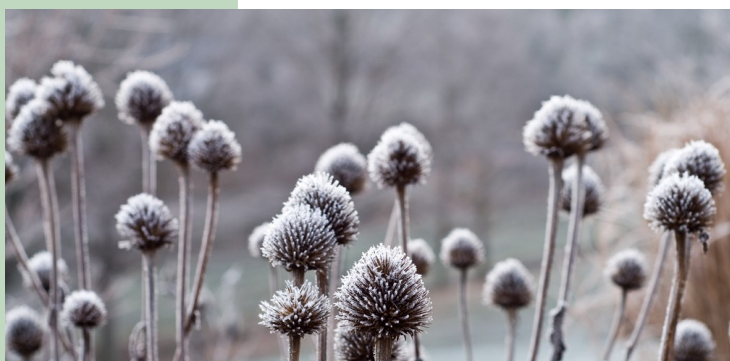
Une plante invasive est une espèce exotique généralement importée pour sa valeur ornementale ou économique. Elle est caractérisée par un développement rapide, une absence de prédateurs ou de parasites, et une grande compétitivité vis-à-vis des autres espèces. Outre les conséquences écologiques, les plantes invasives occasionnent une uniformisation du paysage et entraînent également de graves conséquences économiques et sanitaires. Sur le territoire, on compte plusieurs espèces invasives : la Renouée du Japon, le Buddleia de David ou "arbre à papillons", la Balsa-

mine de l'Himalaya, le Sénéçon du Cap, le Sénéçon de Jacob, la Berce du Caucase, etc.

Le PNR et l'antenne régionale du Conservatoire botanique national du Bassin parisien organisent une formation sur la reconnaissance et la gestion des plantes exotiques envahissantes le mardi 2 février à Monthermé.

Cette formation, gratuite est destinée aux élus et techniciens en charge de la gestion des espaces verts communaux, et se déroulera de 9h30 à 12h30 à la *salle Jean-Baptiste Clément* : Présentation et identification des espèces (clé de détermination illustrée de photographies et de croquis), principes de gestion, suivis de stations d'espèces floristiques invasives, réseau de veille et d'alerte, etc.

À la demande des communes, une formation sur le terrain à la reconnaissance des plantes invasives pourra avoir lieu en septembre/octobre 2016.



www.parc-naturel-ardennes.fr

www.amisparcardennes.org

Zéro-phyto, c'est déjà demain !

À partir du 1er janvier 2017, toutes les communes de France devront se passer des produits phytosanitaires sur leurs espaces publics (écoles, jardins publics, espaces verts, voiries). Afin d'accompagner les communes de son territoire à ce changement, le Parc naturel régional des Ardennes (PNR), en collaboration avec la FREDON Champagne-Ardenne et la municipalité de Maubert-Fontaine, a organisé une journée de sensibilisation le 10 décembre dernier.

À destination des élus et des agents communaux du PNR, cette journée a permis de faire un point sur les outils techniques et financiers au service des collectivités volontaires, souhaitant réduire l'usage de ces produits dans l'entretien des espaces publics. La matinée fut consacrée à la réglementation qui entrera en vigueur dès le 1er janvier 2017, et aux risques pour l'homme et les écosystèmes. À partir du témoignage de la municipalité de Maubert-Fontaine, déjà engagée dans la démarche "Zéro-phyto", les participants ont pris connaissance des méthodes préventives

(utilisation de paillage, de couvre-sol...) et curatives (désherbage manuel ou mécanique...) pour gérer durablement les espaces publics.

La FREDON Champagne-Ardenne a présenté sa Charte d'entretien des espaces publics, dispositif qui permet aux communes adhérentes de bénéficier d'un appui technique et financier lorsqu'elles souhaitent s'engager dans une démarche "Zéro-phyto". Présente également, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a présenté les financements possibles en cas d'adhésion à la Charte, ou lors d'achat de matériel spécifique. L'après-midi, la visite des espaces verts de Maubert-Fontaine fut l'occasion de proposer aux participants une démonstration d'outils et des techniques, comme le désherbage mécanique.

En fin de journée, les questionnaires sur l'utilisation des produits phytosanitaires ont permis de recueillir des informations précieuses sur les méthodes d'entretien utilisées par les communes. Suite au succès de cette première journée, avec 21 communes présentes, ce type de démarche pourra être reconduit dès 2016 auprès des collectivités intéressées.



Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires de leurs inscrites dans la Charte du Parc naturel régional des Ardennes.



51 initiatives pour le climat

Les Parcs s'engagent

Parce qu'ils expérimentent une autre façon de vivre les territoires ruraux en réconciliant développement humain, culturel, économique et environnemental, les 51 Parcs naturels régionaux se sont naturellement engagés pour lutter contre le changement climatique : vers l'autonomie énergétique, la sobriété de la consommation, la production d'énergie renouvelable, l'adaptation

Une autre vie s'invente ici

des territoires aux changements climatiques en cours.

Avec ce document et les 51 fiches initiatives associées, le réseau des Parcs souhaite vous donner envie d'être, vous aussi, un acteur de notre ambition pour le climat, que vous habitiez ou pas un Parc naturel régional.

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rendez-vous le 21 avril 2016 pour la 4^{ème} édition au Centre des Congrès du Lac des Vieilles Forges.

Organisés par l'Agence de Développement Touristique (ADT) des Ardennes à l'initiative du Conseil départemental et de la Préfecture des Ardennes, les Prix du Tourisme Ardennais récompensent les talents et initiatives privées du département.

Les professionnels du tourisme ardennais sont invités à déposer leur candidature dans l'une des trois catégories suivantes :

- Image et communication : la qualité des actions menées, y compris sur internet et sur les réseaux sociaux, les résultats obtenus, et la mise en valeur du territoire seront les critères de sélection.

- Développement du produit touristique : le caractère innovant et identitaire du projet, l'impact touristique du produit valorisé et l'originalité de la démarche permettront au jury de nommer le lauréat.

- Animation du territoire : le caractère inédit du dossier, la capacité à fédérer les acteurs locaux, la fréquentation, la pérennité de l'animation et l'originalité de la démarche seront les critères de sélection.

www.ardennes.com
moreau@ardennes.com



La légende des 4 fils Aymon disponible en BD

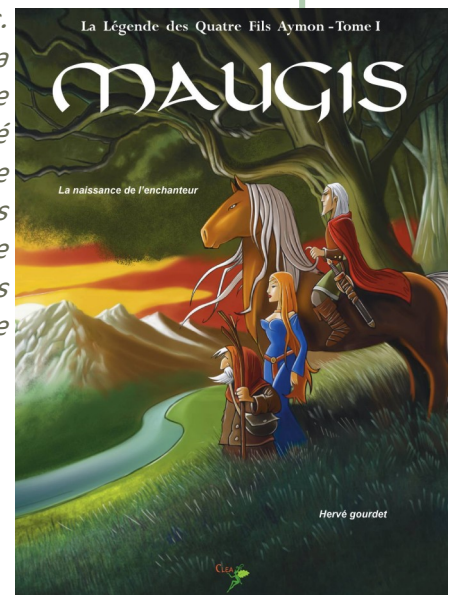
Hervé Gourdet, illustrateur ardennais, vient de publier le premier tome de la saga des 4 fils Aymon en bande dessinée. Un ouvrage destiné à moderniser la célèbre légende, mais également à valoriser les curiosités géologiques du territoire nord-ardennais.

Après plusieurs années de travail, le premier tome de la bande dessinée sur la légende des 4 fils Aymon est désormais disponible à la vente. Intitulé "*Maugis, la naissance de l'enchanteur*", cet ouvrage est le premier album d'une série de quatre racontant l'épopée des quatre fils du Duc Aymon.

Pour Hervé Gourdet, son créateur, "*cette série est une manière originale et moderne de faire découvrir les Ardennes auprès d'autres territoires*". Il ajoute que "*plusieurs sites naturels et géologiques sont représentés dans cette histoire, comme le Roc-la-Tour*".

Histoire : L'action se passe dans la légendaire et sombre forêt des Ardennes. La duchesse d'Aigremont, épouse de Beuves d'Aigremont un puissant seigneur, voit son convoi attaqué lors d'une embuscade. Dans la panique elle va perdre la trace de ses deux enfants Maugis et Vivien. Ce dernier, on le saura plus tard, sera enlevé secrètement par Sorgalant, ennemi juré de Beuves. Maugis quant à lui, finira par être recueilli par la fée Oriande et mis en sécurité dans son château de Rocheflor. Dès lors, les deux enfants vont vivre une vie séparée, chacun des deux ignorant l'existence de l'autre.

"Maugis, la naissance de l'enchanteur", Tome 1 (60 pages, format A4) disponible sur : pixalib (plate-forme de vente en ligne sécurisée)



Neufmanil et son patois

À Nûnmani comme ailleurs le patois se perd, même si parfois quelques mots surgissent encore dans les conversations.

Pourtant nos langues ou patois locaux font partie de notre patrimoine.

Certains mots employés de nos jours relèvent plus de déformation du français que de patois véritable, aussi Michel Fay, "un vrai crayat" issu d'une famille où le patois était la seule langue, s'est mis en tête d'en préserver le souvenir. Julien Wafflart, connu et apprécié bien au delà de son village, n'est pas pour rien dans cette maîtrise du langage local par Michel.

Le patois ne vaut véritablement que parler, l'écrire est certes un moyen d'en sauvegarder l'existence, mais le transcrire ainsi est bien aléatoire et souvent approximatif.

À partir de son vécu, d'histoires inventées ou même de poèmes d'Esopo dans la langue des crayats, Michel tente et réussit merveilleusement à rappeler un vocabulaire et des expressions en grande partie oubliés.

L'aspect provocateur et contestataire du patois apparaît dans les différents textes. Mais n'était-il pas fait d'impertinence, roublardise, plaisanterie et subtilité, au point que certains mots et surtout expressions, nous obligent quand nous voulons les traduire à formuler plusieurs phrases afin d'en approcher ce qu'ils expriment ?

« **Lè statue** » est le premier enregistrement, il sera suivi de bien d'autres. chu-nous.over-blog.com



Marché Paysan

Vendredi 26 février
à partir de 15h 00
à Renwez

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org

Nom : Prénom : Structure :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel : N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet

IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605

BIC : AGRIFRPP802

Fait à Le :

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes
amisparcardennes@gmail.com www.amisparcardennes.org

Signature

Adhésion à envoyer à : Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps 08800 Les Hautes-Rivières
ou par courriel à : amisparcardennes@gmail.com

Adhésion
2016